



# Polytech

Polytechniques de l'incendie



## FORMATION ESI EQUIPER DE SECONDE INTERVENTION



**Participants :** 4 à 12 Participants



**Durée :** 2 jours\* (\*il convient d'ajouter le cas échéant , le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession)



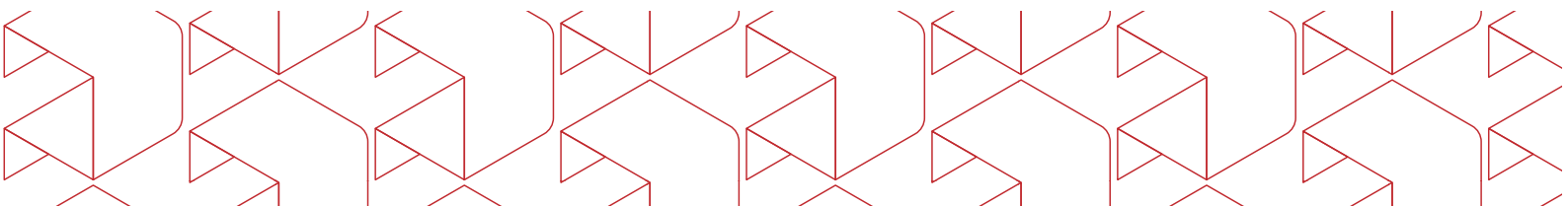
**Tarif :** nous consulter



**Lieu de formation :** formation dispensée au sein de l'entreprise ou dans nos locaux



**Prérequis :** au minimum avoir passé une formation EPI ; certificat médical port ARI





# Polytech

Polytechniques de l'incendie



## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Cette formation vise à approfondir les connaissances incendies des équipiers de 1ère intervention, à les former à l'intervention dans l'attente des sapeurs-pompiers.

L'équipier de deuxième intervention doit être choisi parmi les **équipiers de 1ère intervention incendie**.

**La formation à la sécurité incendie d'équipier de seconde intervention permet :**

- Intervenir efficacement sur un départ de feu.
- Alerter les services de secours adéquats.
- Choisir et utiliser judicieusement un moyen de lutte adapté pour procéder à l'extinction en toute sécurité.
- Gérer une évacuation au sein de la structure en mettant en place une organisation adéquate.
- Maîtriser les procédures d'évacuation en intégrant les missions et rôles des guides files, serres files et du responsable d'évacuation.
- Mettre en place les moyens hydrauliques face à un incendie, savoir le contenir, et utiliser les moyens de prévention incendie.
- Devenir un acteur de la prévention incendie dans son établissement.



## PROGRAMME

### FORMATION THEORIQUE

#### Le feu

- Les causes d'incendie.
- Le développement d'un incendie.
- Le Triangle du feu - La combustion.
- La propagation - L'auto entretien du feu.
- Classes de Feux A, B, C, D (électrique).
- Comportement au feu des matériaux et éléments de construction.

#### Les moyens de seconde intervention

- Extincteurs sur roue, La motopompe, Les lances à incendie.
- Le générateur de mousse.
- L'appareil respiratoire isolant (ARI).

#### La sécurité incendie dans l'établissement

- Inventaire des mesures de prévention mises en place dans l'établissement.
- Organisation générale de lutte contre l'incendie.
- Attitude à adopter en cas de début d'incendie.
- Consignes générales et particulières.
- Intervention des ESI.

### FORMATION PRATIQUE

- Extinction des trois classes de feux (solide, liquide et gazeux).
- Maniement des différents types d'extincteurs.
- Etablissement des tuyaux de manœuvre de l'équipe.
- Mise en œuvre des moyens de seconde intervention sur feu réel et spécifique au site client.
- Port de l'appareil respiratoire isolant (ARI).



## OUTILS ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Point en amont de la formation avec restitution du besoin client.

Point en fin de journée de formation, recueil des impressions, régulation sur les autres journées en fonction de l'évolution pédagogique.

Évaluation à chaud en fin de formation, débriefing sur l'écart éventuel, formalisation d'une régulation sur les points soulevés.

- Extincteurs à eau, poudre et CO2.
- Le robinet d'incendie armé (RIA).
- Moyens de seconde intervention (tuyaux, lances, motopompe...) sur site client.
- Combustibles (Liquide, gaz, bois).
- Aire de feu spécifique ou simulateur incendie.
- Appareil respiratoire isolant (ARI) sur site client.

POLYTECH s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels du stagiaire. L'animation est basée sur une pédagogie active, avec des exercices pratiques et personnalisés qui permet l'ancrage en temps réel. Cette animation s'appuie sur une alternance de parties théoriques et pratiques.

### SUIVI ET EVALUATION

Après des tests de positionnement, mises en situation, cas concrets, une **attestation Equiper de Seconde Intervention** est délivrée aux participants ayant suivi l'ensemble de la formation pour une durée de 12 mois.

Tous les ans les salariés ESI doivent suivre un recyclage d'une durée de **3,5 heures**, leur permettant de maintenir et d'actualiser leurs compétences. À cette occasion, leurs compétences seront de nouveau évaluées. En cas de réussite une nouvelle attestation ESI sera délivrée.

